

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2024. Profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2025.

Le personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année!

Bonne lecture,

Josée Poirier, Directrice

DATES IMPORTANTES

- Lundi 9 décembre : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
- Vendredi 20 décembre : Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : **14 h 35**
- Du 23 décembre au 3 janvier : Congé des Fêtes, l'école est fermée!**
- Lundi 6 janvier : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 20 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 35. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17 h 45 pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus ou marcheurs.

COLLECTE DES DENRÉES – JUSQU'AU 10 DÉCEMBRE!

Mme Karolyne, enseignante, ainsi les membres du Conseil des élèves sont heureux de s'occuper du projet de la collecte de denrées non périssables au sein de l'école. Nous vous rappelons que vous pouvez donner des denrées à l'école jusqu'au 10 décembre prochain. Nous vous invitons à y participer dans la mesure de vos moyens.

Si vous aimeriez faire une demande de panier, nous vous invitons à vous inscrire sur ce site, avant le 17 décembre prochain : [Paniers de Noël - croixglorieuse.ca](https://paniersdenoel.croixglorieuse.ca).



COLLECTE DE JOUETS USAGÉS – JUSQU'AU 6 DÉCEMBRE !



La campagne **Des jouets pour tous, c'est d'abord et avant tout une collecte de jouets usagés fonctionnels et en très bon état.** Les cadeaux seront destinés à plus de 300 enfants de familles immigrantes récemment arrivés dans la région de Sherbrooke. De nombreuses familles peinent à donner une seconde vie aux jouets de leurs enfants lorsqu'ils grandissent et n'en ont plus besoin. Voilà l'occasion idéale de donner au suivant. Grands-parents, parlez-en à vos enfants! Ces jouets seront inspectés, lavés, emballés, puis remis directement aux enfants. Grâce à une collaboration entre les églises catholiques du secteur Bellevue et le SAFRIE, les cadeaux seront remis lors d'une fête de Noël et dans une vingtaine de foyers.

Si vous en avez, votre enfant ou vous-même pouvez les apporter au secrétariat de l'école à Mme Sophie! Vous avez jusqu'au vendredi 6 décembre pour le faire.

DEVOIRS ET LEÇONS

Lors de la consultation effectuée auprès de tous les parents de l'école au cours du mois d'octobre, le sujet des **devoirs et leçons** est celui qui a été le plus populaire.

Voilà pourquoi nous vous invitons à consulter les liens suivants afin de vous soutenir à mieux accompagner votre enfant lors de la période des devoirs et leçons :

[Comment motiver son enfant à faire ses devoirs? | Alloprof](#) (vidéo)
[Leçons et devoirs: accompagner son enfant](#) Naître et Grandir (article)



DATES IMPORTANTES – 6E ANNÉE DU PRIMAIRE

Voici les dates des épreuves ministérielles pour les élèves de 6e année de la classe de Mme Mélanie :

- Lundi 13 et mardi 14 janvier : Français lecture
- Mercredi 15 janvier et jeudi 16 janvier : Français écriture
- Mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 janvier : Mathématique

À noter qu'il est primordial que votre enfant soit présent lors de ces dates, car une absence entraîne la note de 0%.

PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie. **Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur.**

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.



Source : https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter_safety

AIDE-MÉMOIRE POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

En résumé Version 19-11-2024

L'inscription scolaire

Centre de services scolaire de la Région-de-Shawinigan Québec

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles politiques et procédures d'organisation scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves. Voici les principaux éléments à retenir pour l'inscription de votre enfant.

Principaux changements

- 1 Paiements mensuels anticipés**
Au primaire, les paiements pour le service de garde et le service des dîneurs se feront maintenant avant de recevoir les services. Il faudra, par exemple, payer au mois d'août pour bénéficier des services du mois de septembre.
- Inscription au transport scolaire OU au service de garde**
L'inscription au transport scolaire est maintenant obligatoire, si vous souhaitez et pouvez y avoir accès. De plus, vous ne pouvez pas être inscrit au transport scolaire ET au service de garde simultanément. Vous pourrez toutefois vous inscrire, par exemple, au transport scolaire le matin et au service de garde en après-midi.
AM: transport scolaire OU service de garde OU marcheur
Mat: service des dîneurs OU service de garde OU marcheur
PM: transport scolaire OU service de garde OU marcheur
Si vous n'inscrivez pas votre enfant à ces services, il sera considéré marcheur. Exemple au verso!

À réfléchir avant l'inscription

- Dans le cas d'une garde partagée, déterminer l'adresse de résidence principale de l'élève. Cette adresse établira l'école fréquentée par l'enfant et le droit au transport scolaire ou non.
- Réfléchir à la pertinence d'effectuer une demande d'école - choix de parents - et, s'il y a lieu.
- Déterminer les besoins annuels du ou des parents par rapport au **transport scolaire**, au **service des dîneurs** et au **service de garde** selon les plages horaires de la journée.

Du 27 janvier au 7 février 2025

Inscription officielle et mensualité

- Inscription à l'école
- Inscription au transport scolaire
- Inscription au service de garde
- Inscription au service des dîneurs

Tout changement apporté après cette période peut entraîner un placement sur liste d'attente.

À compter du 8 février 2025

Inscription du 2^e parent

Selon les besoins pour la semaine du 2^e parent :

- Inscription au service de garde
- Inscription au service des dîneurs
- Demande de transport scolaire (acceptée seulement si l'enfant y a droit et s'il y a de la place disponible sur un parcours existant)

Après l'inscription

- **Confirmation officielle**
 - 1^{re} vague : 30 juin 2025
 - 2^e vague : 19 août 2025
 - Élèves hors CSSRS : 5^e jour ouvrable avant la rentrée 2025-2026
- **Dépassement de la capacité d'accueil dans l'école**
 - Possibilité de départ volontaire : droit au transport scolaire si cela permet d'éviter le transfert administratif d'un autre élève
 - Possibilité de transfert administratif : droit au transport scolaire

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles politique et procédure d'organisation scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves.

Pour y voir plus clair, consultez le résumé de l'inscription scolaire, qui présente les principaux éléments à retenir pour l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026, afin de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux **changements** à l'inscription?
- À quoi faut-il réfléchir **avant** l'inscription de votre enfant?
- Que doit-il être fait **durant** la période d'inscription officielle?
- Que se passe-t-il **après** l'inscription?

Le résumé inclut également une mise en situation pour mieux comprendre les changements adoptés à l'inscription scolaire 2025-2026, ainsi que d'autres informations à retenir pour favoriser votre compréhension.

Des formations sur ce sujet seront offertes aux secrétaires de nos établissements le 9 décembre 2024. Pour toute question relative à la prochaine période d'inscription scolaire, **nous vous demandons donc de les contacter uniquement après cette date.**

Merci!

